

# L'impact théologique de la traduction spontanée : exemple du terme clé « temple »

Dieudonné P. Aroga Bessong

Dr Aroga Bessong est Conseiller en traduction de l'ABU pour le Cameroun et le Gabon. Titulaire d'un doctorat en socio-linguistique de l'Université de Montréal, il est chargé de ce cours à la Fateac.

## 1. Introduction

Pour tenter d'élucider les conséquences théologiques dramatiques de la traduction spontanée, si souvent l'unique recours pour les langues qui n'ont pas de texte biblique traduit, on prendra en exemple le terme clé, **temple**, se limitant dans le cadre de cette étude, au contexte de la lettre aux Hébreux. Commençons par quelques définitions.

### 1.1 Notion de « l'original »

Selon le *Dictionnaire de linguistique*, traduire c'est « énoncer dans une autre langue (ou langue cible) ce qui est énoncé dans une langue source, en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques »<sup>1</sup>. Pour sa part, Bernard Pottier décrit la traduction comme « une fonction linguistique permettant d'opérer le passage d'une langue à une autre »<sup>2</sup>. Précisons ici que le terme **traduction** est utilisé au sens technique et professionnel lorsque le résultat de ce passage se présente sous forme écrite. Quand il s'agit d'un acte oral sans support, le terme **interprétation** est de mise. L'interprète, est donc une « personne qui transpose oralement (de façon successive ou simultanée) une langue dans une autre, ou qui sert d'intermédiaire, dans une conversation, entre deux personnes parlant des langues différentes »<sup>3</sup>. Il convient de noter que ces deux opérations se fondent à la source sur un original. Il est en principe inadmissible que cette source soit, par exemple, une autre traduction.

### 1.2 La traduction spontanée

Ce terme, désignant une activité courante dans certains milieux, consiste à rendre quasi spontanément le texte biblique, au cours de la célébration liturgique, d'une langue de communication élargie (français, anglais, espagnol, portugais) ou intermédiaire (swahili, foulfouldé) dans une langue locale donnée. On pourrait croire que le phénomène soit largement Protestant, mais cette pratique ne serait pas étrangère non plus aux Catholiques. La question ici est de savoir quelle influence négative cette activité pourrait avoir sur l'étude de « la doctrine de Dieu », définition de la théologie<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>Larousse, 1973, p. 490.

<sup>2</sup>Pottier, Bernard *et al.* (1973). *Le langage*. Paris : C.E.P.L., p. 523.

<sup>3</sup>Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 1984 : 5641.

<sup>4</sup>M.J. Erickson, *The Concise Dictionary of Christian Theology* (Revised edition), Wheaton: Crossway Books, 2001.

### 1.3 Le terme-clé

Un mot (ou terme) clé est un terme dont l'importance dans le texte est indéniable ; il porte une signification fondamentale pour la compréhension du texte dans lequel il se trouve. Dans le contexte de la traduction de la Bible, la fréquence statistique n'est pas forcément un facteur dans la définition d'un terme clé. Sa traduction devrait varier le moins possible. Mais si certains termes clés maintiennent le même sens dans les différents contextes où ils se trouvent, d'autres doivent être traduits différemment selon leur contexte d'utilisation. Dans le cas du mot « temple », la traduction de ce mot reste relativement stable.

### 1.4 La notion de l' « original » dans la traduction de la Bible

La traduction biblique se place donc dans ce cadre général, avec la caractéristique qu'elle porte sur le texte biblique. Dans ce contexte, le mot « original » s'entend généralement de la langue originale et non du document source, car les documents originaux de la Bible, appelés des **autographes**, sont perdus. En effet, il n'existe que des copies de ces textes, préservées à travers les âges. En ce qui concerne la traduction de la Bible, les traducteurs doivent alors se servir des textes en langue originale qui ont été établis par des chercheurs.

Tracer la transmission, l'évolution et les problèmes liés à ces textes est une tâche complexe qui ne sera pas traitée ici<sup>5</sup>. La classification des manuscrits est aussi importante, mais les résultats de ce travail se trouvent déjà incorporés dans les Nouveaux Testaments grecs imprimés servant de base pour la traduction. L'inexistence effective d'originaux amène à examiner de près la diversité des textes disponibles pour tenter de déterminer ce qu'a pu être le texte d'origine ou l'autographe. Comme principe de base, on retient la variante qui résiste aux tentatives d'uniformisation. En tout état de cause, il s'agit de déterminer de manière scientifique le texte le plus proche possible de l'autographe, pour qu'il serve de source de la traduction biblique. Par exemple, pour cette étude du terme *temple* dans l'épître aux Hébreux, il y aurait à vérifier une variante signalée en 9.12 et 25.

L'exégèse, conduite une fois le texte source fixée, consiste à en trouver le sens, compte tenu de paramètres internes (lexique, morphologie, syntaxe, style, etc.) et externes (contexte, auteur, date, lieu, destinataires, but, thématique et liens avec les autres textes bibliques etc.).

En tant qu'interprète du texte de la Bible, le traducteur doit comprendre qu'il fait partie de l'Eglise qui existe depuis des siècles. Il y a donc un aspect historique et un aspect communautaire dans la tâche d'interprétation (cf. 2 Pie 1.20). Le traducteur doit tenir compte de la façon dont le texte a été compris à travers l'histoire et au sein de la communauté chrétienne mondiale. Pour ceci, il sera obligé de lire les commentaires et les manuels du traducteur écrits par des personnes qui ne sont pas nécessairement membres de sa propre communauté<sup>6</sup>.

<sup>5</sup>Le lecteur peut se référer, par exemple, à T. Römer et J. D. Macchi, *Guide de la Bible hébraïque*, Genève : Labor et Fidès, 1994 ; E. Würthwein, *The Text of the Old Testament*, Grand Rapids : Eerdmans, 1995 ; B. M. Metzger, *The Text of the New Testament*, Oxford : Oxford University Press, 1992.

<sup>6</sup>Pour la compréhension du texte par les traducteurs de la Bible connaissant peu le grec, l'hébreu ou l'araméen,

Une fois les contours de ce texte établis, il faut entreprendre de le comprendre comme les destinataires à l'origine. Cette tâche est le propre de l'exégèse, une tâche assez technique et complexe. Ce n'est qu'alors qu'on peut tenter de rendre le texte pour les contemporains.

## 2. Le terme « temple » et « sanctuaire » dans la Bible

Un **temple** ou **sanctuaire** est un bâtiment destiné à l'adoration d'un être divin. En Mésopotamie, d'où était originaire Abraham, chaque ville avait un temple dédié à son patron divin, considéré comme propriétaire des terres. Quand la divinité ne bénissait pas les terres, celles-ci restaient improductives, de sorte que les revenus de son temple étaient faibles. Le roi ou chef de la localité assurait la gestion de ces biens. Ainsi, les populations de Canaan disposaient de leurs propres temples, appelés « maison », par exemple dans 1 Sam 5.5 : *vekol haba'im bét dagôn* « et tous ceux qui entrent dans la **maison de Dagôn**. »

### 2.1 Le temple dans l'Ancien Testament

En ce qui concerne le temple dans l'AT, on peut noter deux étapes historiques : le temps des patriarches, et l'époque de la nation d'Israël.

**Les patriarches :** Les patriarches qui menaient une vie semi-nomade n'avaient aucun besoin de construire un sanctuaire particulier pour leur Dieu. Il se révélait à eux où et comme il voulait. A l'occasion, on lui dressait un autel pour des sacrifices ou une colonne commémorative. A cette étape, on appelle le temple « la maison de Dieu » : *veha'êbén hazot 'asher sametiy mattsebah yiyé béyt 'elohim* « Cette pierre dont j'ai fait une pierre levée sera une **maison de Dieu** ... » (Gen 28.22).

**La nation :** Quand Israël devint une nation, il lui fallut un sanctuaire central, lieu de rassemblement de tout le peuple, symbole de son unité dans l'adoration de son Dieu. Le tabernacle (hébreu : *heykal*) joua ce rôle pendant l'exode dans le désert, puis il y eut des sanctuaires reconnus pendant la période des juges, et plus tard : *ve éli yoshév al mezuzat héykal YHWH* « Eli...était assis...près du montant de la porte du **temple du SEIGNEUR** » (I Sam 1.9).

Le nom *miqedâsh* sert aussi très fréquemment dans l'AT à désigner le tabernacle et le temple. Conformément à sa racine *qâdash*, il dénote ce qui est réservé à la sphère du sacré. Lorsqu'il se réfère au sanctuaire, il concerne l'espace physique réservé à l'adoration de Dieu, lequel était sacré parce que Dieu s'y retrouvait au milieu du peuple. En Ex 25.8b le texte dit, *asu li miqedash* « Ils me feront un **sanctuaire** ». Par conséquent, sa sainteté ne devait pas être profanée. Mais ce terme désignait aussi :

l'approche base-modèle en traduction, selon ses premiers auteurs constitue un raccourci de la méthode de traduction en trois étapes (analyse, transfert et restructuration) proposée par Nida et Taber.

- a- les sanctuaires consacrés aux faux dieux  
(par exemple Amos 7.9)
- b- les objets du tabernacle destinés à l'adoration  
(par exemple Nomb 10.21)
- c- les parties des sacrifices considérées comme  
particulièrement saintes (par exemple Nomb 18.29)

Le terme *mishekan* « demeure » ou « tabernacle » est aussi utilisé pour rendre la notion de temple. Nous le trouvons par exemple, en Ex 25.9 : *ani mar'êh 'ôteka êt tabivineyt mishshkan* « Je vais te montrer le plan de **la demeure**... ».

Ainsi dans l'AT, une grande variété de termes servent à désigner différents espaces rendus en français par le terme **temple** ou **sanctuaire**.

## 2.2 Le temple dans le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, deux termes grecs sont utilisés pour désigner le sanctuaire : *skênê* et *ta hagia*. Ces deux termes apparaissent dans l'épître aux Hébreux :

### *skênê*

-*tês skênês tês aléthinês* « (comme ministre) de la véritable tente » (8.2)

-*êti tês prôtês skênês êxusês stasin* « tant que subsiste la première tente » (9.8)

### *ta hagia*

-*èisélthen êfapax êis ta hagia aiônian* ... « il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire » (9.12, aussi 9.1, 24, 25)

-*parrésian êis tén êisodon tôn hagiôn* « nous avons l'assurance d'un libre accès au sanctuaire » (10.19, aussi 13.11)

Ce dernier constitue une partie de l'expression *ta hagia tôn hagiôn*, traduction de la Septante de l'expression hébraïque, *qodêsh haqqodâshîm*, « saint des saints » (Nomb 4.19).

Dans le Nouveau Testament, le mot grec *hieron* « temple » désigne souvent le complexe du temple à Jérusalem dans lequel Dieu se manifesta d'une manière spéciale, et où les prêtres lui offraient des sacrifices au nom du peuple (Matt 21.12). Le terme *naos* désigne souvent le bâtiment du temple lui-même (Luc 1.21). Ces deux s'opposent au terme « synagogue » ou « maison de prière » (Matt 12.9 ; Luc 4.16) qui indique un lieu de culte non centralisé. La même pluralité des termes apparaît donc dans le Nouveau Testament où quatre expressions sont utilisées pour se référer aux mêmes réalités.

### 2.3 Comparaison entre l'AT et le NT

Si dans le Nouveau Testament le mot grec *hieron* «temple» désigne souvent le Temple de Jérusalem, surtout ses cours extérieures et *naon* le bâtiment du temple lui-même, on l'appelle parfois aussi « la maison de Dieu ». Mais dans l'Ancien Testament, la situation inverse prévaut. Ici, *bét YHWH* « maison de YHWH » est plus usité que *héykal* (rendu dans la LXX par *hieron*), souvent réservé aux sanctuaires hors de Jérusalem (voir 1 Sam 1.9 plus haut) ou à d'autres parties du complexe du temple.

En résumé, quelle que soit sa forme originale dans le texte biblique, les termes rendus en français comme « sanctuaire » ou « temple » peut désigner dans la Bible

1. l'ensemble du temple de Jérusalem, ou ses cours
2. le sanctuaire, bâtiment central de la montagne du temple
3. le lieu saint dans les cieux où se trouve Dieu  
(sens figuré)
4. les endroits où Dieu est présent, dans la personne du Christ ou à travers son peuple (sens figuré)
5. un temple païen
6. la tente de la rencontre ou tabernacle.

### 3. Traductions en français et implications théologiques

Dans la lettre aux Hébreux, deux réalités sont sous-jacentes : le tabernacle ou tente de la rencontre, qui était transportable, accompagna le peuple d'Israël pendant son périple vers la terre promise et devint inutile après la construction du temple. Le temple, dont le premier fut construit par le roi Salomon vers 960 av. J.-C. et reconstruit après sa destruction vers 587 av. J.-C., fut définitivement détruit en 70 apr. J.-C.

En ce qui concerne la traduction de ce terme clé dans cet épître, Ellingworth et Nida notent qu'en 8.2, il est probable que le sanctuaire (TOB, NBS, FC, PDV : « lieu saint » ; grec : *skênê*) désigne l'ensemble du sanctuaire, et non sa seule salle intérieure<sup>7</sup>. Aussi certaines versions ont-elles simplement le mot «sanctuaire», ce qui semble plus approprié.

D'après le Manuel du traducteur, en 9.8, selon le même mot *skênê* présente quelques difficultés d'interprétation. L'expression peut signifier ici le sanctuaire terrestre (« la tente ») ou le sanctuaire céleste (aussi en 9.12). Plusieurs versions anglaises laissent la question ouverte. Le terme peut aussi s'appliquer à tout le sanctuaire (la tente), à la partie extérieure seulement (aussi en 9.12) ou seulement à la partie intérieure. La majorité des traductions optent pour cette dernière interprétation ou laissent la question ouverte. Le contexte suggère en 9.24-25 (surtout l'expression «chaque année» au verset 25) que l'auteur compare le sanctuaire, ou peut-être sa partie intérieure, à la présence même de Dieu dans les

<sup>7</sup>P. Ellingworth and E. A. Nida, *A Translator's Handbook on the Letter to the Hebrews*, New York : UBS, 1983. Voir aussi P. Ellingworth, E.A. Nida, et J. P. Sterk, *L'épître aux Hébreux, Manuel du traducteur*, Villiers-le-Bel : ABU, 2004.

cieux. Il est évident que ce terme pose des problèmes d'interprétation, le domaine de la théologie.

La TOB traduit les termes grecs mentionnés invariablement par « sanctuaire », tout comme la SR qui ne varie qu'en 9.8, où elle met « tabernacle ». Le Semeur est pareil, ne variant qu'en 10.19 où il introduit « lieu très saint ».

Le FC traduit les mots grecs de trois façons différentes. Le terme *skênê* utilisé en Héb 8.2 et 9.8 est traduit par *tente*. Le terme *ta hagia* est rendu de deux façons : par *sanctuaire* en Héb 9.24-25, où le contexte permet de constater qu'il s'agit du sens générique d'« endroit mis à part » (cf. par exemple, l'expression « fait de main d'homme » en Héb 9.24) et par *lieu très saint* en Héb 9.12 ; 10.19 et 13.11, où le contexte laisse entendre qu'il s'agit de la présence effective de Dieu.

C'est la version Parole de Vie qui montre la plus grande variation avec quatre termes : « lieu saint » (8.2 ; 9.12), « tente » (9.8), « temple » (9.24), et « lieu très saint » (9.25 ; 10.19 et 13.11). La variété d'interprétation de certains des textes semble autoriser cette solution. Cela étant, le FC semble le plus cohérent dans ses choix.

#### 4. Drame de la traduction spontanée

Rappelons-le, la traduction spontanée de la Bible consiste à rendre quasi spontanément le texte biblique dans une langue locale. En réalité, puisque le résultat n'est pas sur un support quelconque, il s'agirait d'une interprétation spontanée. La question est de savoir si ce type de traduction pourra avoir une influence négative sur l'expression et la compréhension de la doctrine de Dieu, c'est-à-dire, la théologie.

On vient de le voir, les versions françaises n'adoptent pas toutes les mêmes solutions. Certaines versions formelles (TOB, SR, SEM) offrent peu de variation dans la manière de traduire ce terme qui, dans la source, présente une grande variété. Quant à celles dont la théorie de traduction tend à refléter le sens (FC, PDV), elles font preuve d'une plus grande variété.

On peut donc penser que tout dépend de la version utilisée comme source de la traduction spontanée. Cela ne peut être utile qu'en partie. La complexité théologique du terme étudié dans les différents contextes apparaît mieux dans les versions fonctionnelles, alors qu'elle semble plus ou moins neutralisée dans les versions formelles. Si l'utilisation des premières peut sembler meilleure, elle laisse le traducteur, aussi bien que ses auditeurs, inconscients de la richesse terminologique dans les textes sources. En effet, il ne saura probablement pas qu'à ce niveau, une partie seulement des termes utilisés apparaît dans ces traductions.

Si l'on sait que dans nos communautés, l'utilisation des versions formelles est encouragée (Segond chez les Protestants, la Darby chez les Pentecôtistes, et la Jérusalem chez les Catholiques), on se rend compte de l'ampleur du problème. Car ces versions reflètent encore moins la richesse sémantique aux conséquences théologiques évidentes dans les contextes examinés. Le drame évoqué ici est que ceux qui écoutent de telles traductions n'ont pas accès à l'original et ils n'ont aucune manière de confirmer si oui ou non, ce qui leur est offert est réellement « la Parole du Seigneur ».

## 5. Conclusion

La traduction spontanée de la Bible est certes un dernier recours, mais sa large exploitation dans nos campagnes, avec les conséquences dramatiques pour la connaissance biblique que nous venons d'illustrer, interpelle nos églises et leurs dirigeants. C'est à eux qu'incombe le devoir de l'évangélisation et la transmission de la saine doctrine. Ils pourraient désormais attirer l'attention de leurs collaborateurs chargés d'assurer ce travail sur les pièges possibles du texte, et leur donner suffisamment du temps et des conseils pour la préparation de ce travail, comme c'est souvent le cas en traduction ou interprétation professionnelle. Une spécialisation dans cette précieuse tâche serait souhaitable dans les différentes communautés. Bien sûr, rien ne remplacera une traduction en bonne et due forme. Mais il est possible, par des mesures similaires, d'atténuer les risques inhérents à cette pratique.

## Traduction des Proverbes par thèmes

Cynthia Miller

Le professeur Cynthia Miller enseigne l'hébreu et les études sémitiques à l'Université de Wisconsin-Madison. Ci-dessous l'adaptation abrégée de son article publié dans *The Bible Translator*<sup>1</sup>.

### Introduction

L'utilisation des proverbes dans une langue donnée est étroitement liée à la culture du peuple parlant cette langue. Dans la traduction des proverbes bibliques, beaucoup de difficultés ont pour cause le décalage entre les valeurs de la culture de la langue source, l'hébreu, et celles de la langue cible. Pour faciliter la tâche, une bonne manière de traduire les dictons dans le livre des Proverbes est de les

<sup>1</sup>Adaptation française par Blewoue Janvier de «Translating Proverbs by Topics », TBT, Vol. 57, N° 4, pp. 170-194.